

**SYNDICAT UNION DES PRESTATAIRES
DE SANTE A DOMICILE
INDEPENDANTS (UPSADI)
157 rue du Faubourg Saint Antoine
75 011 PARIS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31/12/2015**



LEMALLE

AREs X.PERT

Audit • Expertise Comptable • Conseil

Société inscrite au tableau de l'Ordre de Marseille.
Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes d'Aix-en-Provence.

• PARIS • MOUGINS • AVIGNON • ARLES • BOLLENE • LYON •

189 Chemin de Faissole • 06250 MOUGINS • Tél. : 04 93 69 13 16 • Fax : 04 93 45 37 40 • sarl.lemalle@wanadoo.fr

SOMMAIRE

**I – RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L’EXERCICE CLOS LE 31/12/2015**

II – ANNEXES

-I-

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2015**

**SYNDICAT UNION DES PRESTATAIRES
DE SANTE A DOMICILE
INDEPENDANTS (UPSADI)
SIREN PARIS 807 699 590**

Siège social :
157, rue du Faubourg Saint Antoine
75011 PARIS



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**



Exercice clos le 31/12/2015



Mesdames, Messieurs les adhérents,

En exécution de la mission complémentaire que vous nous avez confiée dans le cadre des dispositions de l'article L.820-3-1 du code de commerce nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2015 sur :

- le contrôle des comptes annuels du **Syndicat Union des Prestataire de Santé à Domicile Indépendants**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous précisons que votre syndicat n'étant pas tenu de désigner un commissaire aux comptes pour l'exercice clos le 31/12/2014, les comptes de l'exercice clos le 31/12/2014 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies

significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du syndicat à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que l'assemblée générale du 31 mars 2016 a approuvé dans la deuxième résolution un résultat déficitaire de 25 000€ alors que les comptes certifiés et joints au présent rapport font apparaître un déficit de 27 319€.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code du Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous n'avons aucun élément à porter à votre connaissance.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés dans la première partie du rapport, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Mougins, le 12 septembre 2016

Pour la SELAS LEMALLE AREs X.PERT
Commissaire aux Comptes
Françoise LEMALLE



-II-

ANNEXES

BILAN ACTIF/PASSIF

COMPTE DE RESULTAT

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2015 12	Exercice N-1 31/12/2014 13	Ecart N / N-1	
			Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11 169	17 569	6 400	36.43
20800000 CONCEPTION SITE INTERNET	19 200	19 200		
28080000 AMORT. CONCEPT. SITE INTERNET	8 031	1 631	6 400	392.40
Total II	11 169	17 569	6 400	36.43
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	100	5 116	5 016	98.05
41100000 CLIENTS	100	5 116	5 016	98.05
AUTRES CREANCES	8 125		8 125	
44870000 ETAT PRODUITS A RECEVOIR	8 125		8 125	
DISPONIBILITES	20 287	21 752	1 465	6.73
51200000 BANQUE	20 287	21 752	1 465	6.73
Total III	28 512	26 868	1 644	6.12
TOTAL GENERAL	39 681	44 437	4 756	10.70

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2015 12	Exercice N-1 31/12/2014 13	Ecart N / N-1	
			Euros	%
REPORT A NOUVEAU	10 805		10 805	
11000000 REPORT A NOUVEAU	10 805		10 805	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	27 319	10 805	38 124	352.84
Total I	16 514	10 805	27 319	252.84
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	15 158	5 664	9 494	167.63
40100000 FOURNISSEURS	15 158	5 664	9 494	167.63
DETTES FISCALES ET SOCIALES	41 037	27 968	13 069	46.73
42100000 SALAIRES	5 210	5 230	20	0.39
42150000 NOTES DE FRAIS BLANCHOU JL	453	2 181	1 727	79.21
42151000 NOTES DE FRAIS DAOULAS D.	3 083		3 083	
43800000 ORGANISMES SOCIAUX CAP	32 291	15 699	16 592	105.69
44800000 ETAT CAP		4 859	4 859	100.00
Total IV	56 196	33 632	22 563	67.09
TOTAL GENERAL	39 681	44 437	4 756	10.70

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2015 12	Exercice N-1 31/12/2014 13	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	156 960	101 957	55 003	53.95
70600000 COTISATIONS	156 960	101 957	55 003	53.95
Chiffre d'affaires NET	156 960	101 957	55 003	53.95
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	639		639	
79100000 TRANSFERT DE CHARGES	639		639	
AUTRES PRODUITS	0	158	158	99.77
75800000 PRODUITS DIV. GESTION COURANTE	0	158	158	99.77
Total des Produits d'exploitation	157 599	102 115	55 484	54.33
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	62 088	29 967	32 121	107.19
60640000 FOURNITURES DE BUREAU	922	2 024	1 102	54.44
61540000 MAINTENANCE INFORMATIQUE	4 165		4 165	
61850000 CONGRES	4 910	1 193	3 717	311.55
62260000 HONORAIRES	17 669	11 400	6 269	54.99
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	11 400	6 360	5 040	79.25
62340000 CADEAUX	180		180	
62510000 FRAIS DE DEPLACEMENT	20 497	6 337	14 159	223.43
62511000 INVITATIONS		702	702	100.00
62600000 FRAIS POSTAUX ET TELECOM.	1 879	1 643	236	14.37
62700000 FRAIS BANCAIRES	466	308	158	51.25
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	4 859	4 859	9 717	200.00
63110000 TAXE SUR LES SALAIRES	4 859	4 859	9 717	200.00
SALAIRES ET TRAITEMENTS	85 800	39 600	46 200	116.67
64110000 REMUNERATIONS DU PERSONNEL	85 800	39 600	46 200	116.67
CHARGES SOCIALES	35 489	15 254	20 235	132.65
64510000 URSSAF	25 547	10 479	15 068	143.79
64530000 COTISATIONS RETRAITE	9 942	4 775	5 167	108.22
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	6 400	1 631	4 769	292.40
68100000 DOTATIONS AMORTISSEMENTS	6 400	1 631	4 769	292.40
Total des Charges d'exploitation	184 918	91 311	93 608	102.52
Résultat d'exploitation	27 319	10 805	38 124	352.84
Résultat courant avant impôts	27 319	10 805	38 124	352.84
Total des produits	157 599	102 115	55 484	54.33
Total des charges	184 918	91 311	93 608	102.52
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	27 319	10 805	38 124	352.84